Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/04/2023

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle GAUFRETTES GOÛT FRAISE



- Noms des modèles ou références concernés : **GAUFRETTES GOÛT FRAISE CARREFOUR EXTRA 160G**
- Marque : **CARREFOUR EXTRA**
- **GTIN 3560071076849 Lot B23090 Date de durabilité minimale 31/10/2023**
  GTIN 3560071076849 Lot B23089 Date de durabilité minimale 31/10/2023
- Conditionnements : **ETUI 160G contenant 4 sachets de 8 gaufrettes**
- Date début/fin de commercialisation : **du 13/04/2023 au 19/04/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CARREFOUR**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Risque de présence de corps étranger plastique**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **lundi 19 juin 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805909809**
- Informations complémentaires publiques : **Pout toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° Cristal 0805 909 809 - appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre